

Haut les courts !



LE PROJET

Description :

ALCA Nouvelle-Aquitaine organise Haut les courts !, **prix jeunesse du court métrage destiné aux lycéens, et jeunes en formation** des établissements scolaires de la région.

Celui-ci reposera cette année sur un programme de **4 courts métrages d'1h43mn**, soutenus par la Région, choisis par un comité de professionnels du cinéma et de l'Éducation. Les films seront projetés en salle de cinéma.

Un film lauréat sera récompensé à l'issue de l'opération, suite au vote des élèves, aidés dans leur choix par des ateliers et des rencontres avec les auteurs/autrices.

Programmation 2023/2024 :

- *Coupeur de route* (Christophe Granger – 20' – 2022 - Drame)
- *Sardine* (Johanna Caraire – 30' – 2022 - Comédie)
- *Pina* (J. Depuydt et G. Accardo – 23' – 2022 - Conte)
- *Le jour où j'étais perdu* (Soufiane Adel – 30' – 2021 – Science-fiction)

Domaines artistiques et culturels (liste déroulante) :

Cinéma et audiovisuel

Partenaires :

ALCA - Salles de cinéma partenaires - Plate-forme COMETT

Articulation avec un projet 1^{er} degré :

Non

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Classes et niveaux et effectif prévisionnel

Intervenant :

Professionnels du cinéma

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer : Ils fréquentent un lieu culturel, découvrent des œuvres de la jeune création et rencontrent des professionnels, percevant ainsi la dimension artistique et professionnelle des métiers du cinéma.

Pratiquer : Les élèves énoncent et défendent une pensée critique, un avis, une envie et légitime leur place de spectateur/critique.

Connaître : Les élèves découvrent et valorisent la diversité de la création des tournages en Nouvelle-Aquitaine et appréhendent le genre du court métrage.



Etapes prévisionnelles :

1. Inscription : Préinscription sur Adage puis inscription auprès d'ALCA en septembre.
2. Travail à partir du dossier pédagogique édité par ALCA, formation en ligne sur COMETT.
3. Après inscription, une séance dans une salle de cinéma indépendante de proximité est organisée par les enseignants à un tarif négocié de 3€ par élève. Parallèlement, la plateforme COMETT met en ligne les films sélectionnés, en accès restreint, ainsi que du contenu pédagogique dédié.
4. Rencontre en établissement avec les réalisateurs/trices des films de la sélection, sur demande des enseignants et approfondissement en classe avec la plateforme COMETT.
5. 4. Ateliers de critique vidéo ou écriture critique et productions en classe (critiques, analyses filmiques).
6. 5. Vote des élèves.
7. 6. Participation facultative à la cérémonie de remise du prix en mai 2024

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Le financement de la billetterie est éligible à l'utilisation de la part collective du Pass culture (visite, spectacle, intervention...)

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

Documents pédagogiques et rencontres avec réalisateurs.

Ce qui reste à financer par l'établissement :

Prévoir sur fonds propres les transports et la billetterie (3 € par élèves et par film).

Pour en savoir plus : [site d'ALCA](#)

Contact : sebastien.gouverneur@alca-nouvelle-aquitaine.fr - 05 47 50 10 26